

Conseil d'école du 13 octobre 2016 à 19h

Présents :

M. Sohler		
Mme Ruhlmann		
Mme Jeunesse		
Mme Voisin		
Mme Rapp	Excusée	
Mme Zobel		
Mme Mulley		Excusée
Mme Ruff		Absente
M. Hauss		
Mme Barthelmebs		
Mme Seltz		
M. Dutt		
Mme Denner		
Mme Barbey		
Mme Premaor		
M. Heideier		
Mme Sohler-Spinner Marie		
Mme Cambecèdes Christine		
M. Klein Ludovic		
Mme Barth Evelyne		
Mme Moster-Combaluzier Sophie		
Mme Brunetti-Munier Anne		
Mme Sellner Muriel		
Mme Herth Sandrine		
Mme Franz-Dany Edith		
Mme Schuhler Estelle		Exc.
Mme Haag Claudia		
Mme Blum Sophie		
Mme Schmitt Claudia		
Mme Louis Véronique		Excusée
Mme Reymann Anne-Laure		
Mme Reibel Jehl Julie		
Mme Gachet (psychologue scol.)	Excusée	
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée	
Mme Martin Cathy		
Mme Walspurger Michèle		
Mme Niederberger Laura		
Périscolaire		Absent
NAP	Excusée	

ORDRE DU JOUR :

Ouverture du conseil par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.
Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

Mme CAMBECEDDES Christine sera secrétaire de séance.

M. Heideier propose un tour de table afin que chaque participant se présente.

Rappel sur la composition et le fonctionnement du conseil d'école :

- Sont membres du conseil d'école : les enseignants + les parents élus + 2 représentants de la mairie + l'inspectrice de droit.
- Le conseil d'école donne son avis sur les principales questions de vie scolaire (règlement intérieur, projet d'école,..)

Le conseil d'école se réunira 3 fois l'an sauf conseil extraordinaire.

Les représentants des parents d'élève membres du conseil de l'école représentent et informent les parents.

Peuvent être invités : diverses associations œuvrant pour le bien de l'école, périscolaire,
...

1. Résultats des élections

Nombre d'inscrits 341

Nombre de votants 261

Nombre de bulletins blancs ou nuls 33

Nombre de suffrages exprimés 228

Taux de participation 76.54%,

Taux de participation élevé qui démontre l'intérêt des parents pour le fonctionnement de l'école.

Résultats

Nombre de sièges à pourvoir 8, attribués à la liste présentée par Mme Sohler-Spinner

Félicitations et bravo pour l'engagement pris

2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AVS, classes/effectifs

Attribution des classes aux enseignants :

	Enseignant	Modalité service
CP Salle : 7	M-C JEUNESSE	100%
CE1/CP (bi) Salle : 1	L. VOISIN	100%
CE1/CE2 Salle : 6	C. ZOBEL A. MULLEY	50% dates : sept – 30 janv 50% dates : 31 janv – juillet
CE2/CM1 Salle : Algeco	S. RUFF remplacée par : M. J-P HAUSS	100%
CM1/CM2 Salle : 5	L. BARTHELMEBS	100%
CM2 Salle : 2	A. HEIDEIER P. PREMAOR	100% 100%
CP (bi) Salle : 4	Fr : L. VOISIN Allid : B RAPP	100% 50 % : Lundi – jeudi
CE1/CE2 (bi) Salle : 3	Fr : A. DUTT Allid : C. SELTZ	50% : mardi - Vendredi 50% : Lundi – Jeudi
CM1/CM2 (bi) Salle : 8	Fr : A-S BARBEY Allid : C. DENNER	50% : lundi - jeudi 50% : mardi - vendredi

Effectifs des classes et de l'école :

			Classe	Mono	Bi
CP Jeunesse	CP 26		26	26	
CE1-CE2 Zobel Mulley	CE1 16	CE2 9	25	25	
CE2-CM1 Ruff	CE2 15	CM1 10	25	25	
CM1-CM2 Bathelmebs	CM1 16	CM2 8	24	24	
CM2 Heideier	CM2 26		26	26	
CPbi-CE1 Voisin Rapp	CPbi 14	CE1 10	24	10	14
CE1bi-CE2bi Dutt Seltz	CE1bi 15	CE2bi 15	30		30
CM1bi-CM2bi Barbey Denner	CM1bi 13	CM2bi 15	28		28
Total			208	136	72

Le bilingue représente un tiers des effectifs.

Pour rappel : M. Heideier est déchargé tous les lundis et un mardi sur deux. Ce sont les jours à privilégier pour le contacter.

Un poste d' AVS a été attribué à un élève du CP de Mme Jeunesse mais à ce jour, personne n'a été nommé.

L'école peut également compter sur le RASED.

Présentation du R.A.S.E.D. :

Le RASED, Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté passagère dans les classes ordinaires des écoles primaires. Ils interviennent à la demande des enseignants de ces classes, après accord des parents.

Il comprend :

- des *enseignants spécialisés chargés des aides à dominante pédagogique*, les "maîtres E" (difficultés d'apprentissage),
- des *enseignants spécialisés chargés des aides à dominante rééducative*, les "maîtres G" (difficultés d'adaptation à l'école),
- des psychologues scolaires.

Sur notre secteur, la psychologue scolaire est Mme Gachet, joignable via l'école.

3. Le mot de la municipalité

Le maire prend la parole :

Le maire souligne la parfaite entente entre la municipalité et le Directeur de l'école.

La mairie travaille sur l'avenir de l'école primaire : nouvelle école à l'Alumnat ou rénovation et agrandissement côté pharmacie de l'actuelle. Des architectes étudient les 2 projets et le choix doit être fait avant fin février 2017 pour le début des travaux avant 3 ans.

Le principal critère de choix sera le coût des travaux. A coût équivalent, d'autres critères entreront en jeu, qui peuvent pencher en faveur de l'une ou l'autre des solutions :

- si l'école est à l'Alumnat, que faire de l'école actuelle ?
- comment garder la vie au centre du village ?
- circulation et stationnement devant l'école (qui posent problème aujourd'hui) et qui pourraient poser problème également à l'entrée et la sortie de l'Alumnat, même si un grand parking y serait prévu.
- besoin de place dans la cour de récréation
- manque d'espace vert dans la cour de récréation actuelle...

Le maire rappelle ensuite les règles de stationnement devant l'école : il faut privilégier la sécurité des enfants et ne pas stationner sa voiture pour aller ensuite discuter pendant plusieurs minutes devant l'école.

Il sera certainement nécessaire de remettre un mot dans le cahier des élèves pour rappeler les règles de civisme aux parents.

4. Organisation pédagogique de l'école : décloisonnement et échange de service

- De nouveaux programmes sont entrés en vigueur depuis la rentrée de septembre
 - Refonte des cycles : Cycle2 = CP, CE1 et CE2, Cycle3 = CM1, CM2, 6^{ème}
- Ceci sous-entend une collaboration étroite entre les enseignants du primaire et du collège.

Les A.P.C. (activités pédagogiques complémentaires)

Elles ont lieu en dehors des horaires scolaires à raison d'une heure ou 1h30 à des dates définies par chaque enseignant en début de chacune des 5 périodes de l'année scolaire.

Décloisonnement au cycle 3 :

Les lundis, jeudis et vendredis après-midis les classes de CM sont décloisonnées. Les élèves de CM1 de M. Hauss rejoignent les classes de CM1-CM2 ou CM2 pour suivre les cours de sciences, histoire, géographie et d'arts.

Echange de service :

EMC / Histoire entre Mme Barbey et Mme Premaor

Alld culturel / Informatique entre Mme Denner et M. Heideier

EMC / Lecture : Mme Barbey et Mme Barthelmebs

Des projets en cours le 1^{er} trimestre :

- Petit déjeuner allemand pour tous les élèves de l'école le mercredi 12 octobre organisé par les « Stumbas de la Scherr », qui a connu un très franc succès. Mme Walspurger précise que la volonté des Stumbas de la Scherr est de faire connaître la culture germanique et de la partager avec tous les élèves du primaire. Elle remercie la vingtaine de parents qui a aidé à sa préparation et à sa réalisation.

Mme Jeunesse : la classe part lundi 17 voir une exposition contemporaine à la Chapelle St Quirin et l'exposition aux remparts de Sélestat.

Intervention de Mme Suhner pour les « bouchons d'amour ».

Mme Voisin : Projets en cours de construction. Vendredi 14 : réalisation de compote de pommes. La classe participera au festival Augenblick (cinéma en langue allemande).

Mme Zobel : Projet sur les oiseaux.

Mme Barbey : contacts avec l'association Gamadji. Au premier trimestre, vente de gâteaux pour dons à l'association. Lancement du projet « art à l'école » avec Mme Barthelmebs.

Mme Denner : poursuite du jumelage avec Fautenbach, une réunion à ce sujet est prévue en S42. Olivier Sohler précise que le 21 Mai 2017 aura lieu le 50^{ème} anniversaire du jumelage à Scherwiller.

Chants à l'occasion de la Saint Martin, qui seront également appris à d'autres classes.

Mme Seltz : participation au festival Augenblick.

M. Heideier : participation à un cycle de rugby et une rencontre le 18 novembre au Grubfeld. Participation à la traditionnelle rencontre d'athlétisme le 15 novembre à Scherwiller

5. Présentation des associations de parents d'élèves + périscolaire + NAP

La parole est donnée aux différents intervenants :

Pour les N.A.P (nouvelles activités péri-éducatives).

Le périscolaire en général, étant de la compétence de la comcom, toutes les inscriptions aux N.A.P. se font sur www.cc-selestat.fr/ pour plus de détail leur téléphoner.

Pour les enfants de l'Aubach :

Mme Martin précise que c'est une association pour tous les enfants de l'école. Elle remercie l'école et le maire pour leur collaboration et remet un chèque de 2000 euros à l'école qui servira à acheter du matériel pour la cour, des dossards ... pour que tous les enfants en bénéficient.

Mme Martin quitte la présidence de l'association et passe la main avec Mme Niederberger.

Pour les Stumbas de la Scherr :

Mme Walspurger souhaite apporter de la culture germanique à l'ensemble des enfants du village, à travers différentes manifestations telles que : le petit déjeuner allemand, la participation au festival Augenblick, la Saint Martin, le Carnaval des familles...

L'association soutient les écoles (par exemple offre d'un manuel électronique pour la classe CM1-CM2 bilingue) et est toujours présente quand il y a besoin d'aide ou d'intendance.

Mme Walspurger remercie également M. Heideier.

6. La sécurité à l'école (règles « Vigipirate ») bilan exercice incendie et PPMS

La rentrée a été particulière en termes de sécurité comme tout le monde a pu le constater. Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été demandées. L'accès à l'école est contrôlé et il peut être demandé d'ouvrir un sac pour en vérifier le contenu.

Un visiophone a été installé au portail pour mieux contrôler le flux des entrées et des sorties, ce qui est sécurisant pour tout le monde.

Commentaires de l'affiche :

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

 Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement	 Contrôle visuel des sacs
 Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement	 Ne stationnez pas devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève
 Évitez les attroupements devant l'établissement	 Signalez tout comportement ou objet suspect
 Organisation de trois exercices de sécurité	 Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur :	Téléchargez l'application SAIP sur votre smartphone afin d'être avisé en cas d'alerte
 LE SITE DU MINISTÈRE education.gouv.fr	 LE COMPTE TWITTER educationfrance
	  gouvernement.fr/applications-saip

 **Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement**



2 exercices ont été effectués :

Un exercice d'évacuation incendie le 20 septembre et un exercice « intrusion attentat » le 7 octobre.

Les bilans ont été transmis à la mairie.

Tous les élèves ont évacué l'école sans le moindre problème en 2min 30sec lors de l'exercice incendie.

Rien de particulier à signaler sinon que la sirène n'était pas audible dans la salle de classe de l'algéco (qui a son propre système alarme incendie).

Concernant l'intrusion attentat, on privilégie en général l'évacuation et la dispersion. Mais dans notre cas de figure, étant donné qu'il n'y a qu'une seule issue, un exercice de type confinement et silence absolu a été simulé.

7. La coopérative scolaire

Après 3 années de bons et loyaux services de Mme Jeunesse, c'est Mme Voisin qui reprend les comptes de la coopérative. Merci à toutes les deux.

Mme Jeunesse prend la parole pour un bilan 2015/2016 de la COOP (clôture au 31/08) :

=> 50961,08 Euros de charges

=> 49837, 26 Euros de produits

=> Il reste 12337,45 Euros pour démarrer la nouvelle année. Le détail des comptes est visible dans un classeur si souhaité.

194 familles sur 211 ont participé aux versements volontaires à la coopérative l'année dernière.

La coopérative va réfléchir à comment utiliser l'argent.

Mme Jeunesse remercie les 2 associations pour leur aide et la mairie pour les subventions.

8. Site web de l'école (présentation et approbation du règlement de l'école)

L'actuel règlement date du 5 novembre 2015.

Il a été diffusé en début d'année scolaire soit par affichage dans le « kastele » soit sur papier pour les demandeurs.

Un site web d'école existe déjà mais n'est pas encore fonctionnel.

<http://www.ec-centre-scherwiller.ac-strasbourg.fr/>

Il a été convenu, comme le stipule l'actuel règlement, qu'il ne servirait qu'à diffuser des documents administratifs.

La plupart des enseignants de l'école souhaiteraient également en faire un usage plus étendu (ajout de documents pédagogiques, compte rendu d'activités diverses,...) en prenant bien évidemment toutes les dispositions nécessaires pour le respect de tous (autorisation de diffusion d'images ou de photos, ...)

Contenu de l'actuel règlement à ce sujet :

3.8 Le site internet de l'école

Tous les parents d'élèves auront le code pour avoir accès à ce site (dans le cahier de correspondance)

Ce site n'a lieu d'être que dans un souci d'économie de papier et hébergera des documents comme le règlement intérieur, la liste des parents délégués, les procès-verbaux des conseils d'école et autres documents qui sont coûteux en papier vu le nombre d'élèves inscrits dans l'école. Ce site ne remplacera pas l'affichage devant l'école. Nul photo ou document d'élèves ne sera rendu public par ce biais.

Proposition de modification

3.8 Le site internet de l'école

Le site web de l'école a une double vocation :

- La publication de documents administratifs (règlement de l'école, la liste des représentants des parents d'élèves, associations de parents d'élèves, les procès verbaux des conseils d'école,...) dans le but de faciliter la communication entre les parents et l'école et d'une économie de papier non négligeable. Le site ne remplacera pas l'affichage devant l'école.
- La publication de planning, de travaux, d'œuvres, de photos, de comptes rendus d'activités ou tout document permettant de mettre en valeur le travail des élèves. L'accès à ces documents sera protégé par un code d'accès qui sera remis à tous les parents via le cahier de liaison.

Il y aura un identifiant par parent et un mot de passe commun.

Le site sera géré par les enseignants.

Une très grande partie des parents a signé le droit à l'image, sinon il est facile de flouter les photos des enfants.

La proposition est soumise à vote.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

9. Rappel du Projet d'Ecole 2015-2018

Les 3 objectifs principaux sont :

- Améliorer les compétences des élèves en production d'écrits
- Mieux vivre à l'école : savoir identifier et exprimer ses sentiments
- Améliorer la communication orale et écrite en langue allemande

Des actions seront mises en œuvre tout au long de l'année

10. Les moments forts du 1^{er} trimestre

(abordés au chapitre 4, les projets des différentes classes)

La séance a été clôturée à 20h20.

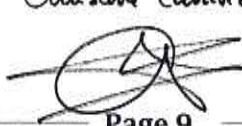
Le président :

Aimée Heideisen



La secrétaire :

Christine Cambocedes



Membres du conseil :

Mme SOHLER SPINNER, M.

Mme VOISIN L.